



28/02

ET SI VOTRE ENTREPRISE SE CHAUFFAIT AUTREMENT ? La chaudière bois, le choix gagnant !

Facture allégée • Empreinte CO₂ réduite • Développement économique local

COMMUNIQUE DE PRESSE

Inauguration de la plateforme de transformation « déchets verts » au Moulin de la Hunelle

La chaudière bois pour les entreprises : l'opportunité de développer une activité économique locale, durable et créatrice d'emplois

Chièvres, le 28 février 2018 – Coopeos, Entreprendre.Wapi, Le Moulin de la Hunelle et BNP Paribas Fortis ont invité les entreprises de la province du Hainaut à l'inauguration de la plateforme de transformation mise en place par Coopeos au Moulin de la Hunelle. L'objectif était de leur faire découvrir la technologie de la chaudière à plaquettes de bois pour chauffer leurs bâtiments et les encourager dans la transition énergétique.

Le Moulin de la Hunelle, entreprise de travail adapté (ETA) située à Chièvres, dans le Hainaut, intègre socialement des personnes souffrant de fragilité mentale, sensorielle ou physique, en développant une série d'activités, notamment l'entretien de parcs et jardins, qui génèrent des « déchets verts » en grande quantité.

L'enjeu du Moulin est multiple. Les 400 tonnes de déchets verts générés chaque année représentent un coût de traitement de l'ordre de 35 à 75€/tonne. La valorisation de ces déchets est donc un enjeu crucial pour l'entreprise, d'autant plus qu'elle consomme environ 15.000 litres de mazout par an et doit faire face à une facture de chauffage importante. Le recyclage constitue par ailleurs une belle opportunité de développer de nouvelles activités pour les personnes prises en charge par le Moulin.

Un projet pilote

Depuis 2 ans, le Moulin de la Hunelle est accompagné par Coopeos, coopérative citoyenne spécialisée dans la valorisation d'une biomasse locale pour une production de chaleur durable. L'objectif du partenariat est de mettre en place un processus de transformation des déchets verts du Moulin en un combustible de qualité, à un coût compétitif.

Inédit, le procédé de transformation de déchets verts en un combustible normalisé est toutefois une combinaison d'opérations élémentaires connues (broyage, séchage puis criblage). C'est dans l'optimisation de cette combinaison pour arriver à la qualité escomptée que réside l'aspect innovant de ce projet. Une fois les déchets répertoriés en catégories avec une filière de transformation pour chacune d'entre elles, des chantiers de broyage sont organisés annuellement. Le séchage solaire permet de produire un combustible sec avec un minimum d'investissements et de consommation énergétique. Une remorque de séchage a été conçue pour augmenter la capacité de séchage de la plateforme et accélérer le processus. Le calibrage adéquat pour les chaudières à plaquettes est obtenu par un crible qui permet d'extraire les morceaux de bois trop fins ou trop gros. Les plaquettes respectent la norme ISO 17225 qui définit notamment le taux d'humidité et le calibre.

Le développement d'une activité locale, durable et créatrice d'emplois

Depuis 2016, le Moulin de la Hunelle couvre ainsi ses propres besoins en chauffage grâce à une chaudière à plaquettes installée sur site. Grâce à l'accompagnement de Coopeos et une production qui s'est professionnalisée, ce combustible local, renouvelable, neutre en CO₂ et moins cher est désormais disponible en quantité suffisante pour alimenter les chaudières bois d'autres entreprises de la province du Hainaut. En 2017, ce sont 120 tonnes de combustible qui ont été produits, soit l'équivalent de 50.000 litres de mazout. En intégrant d'autres déchets verts de la région, l'objectif est d'atteindre en 5 ans une production annuelle de 6000 tonnes de plaquettes pour substituer l'équivalent de 3 millions de litres de mazout chaque année et de développer ainsi une activité économique locale durable et créatrice d'emplois.

Une ambition régionale

Dans la logique du modèle économique des circuits courts, Coopeos travaille en partenariat avec Entreprendre.Wapi afin de développer un réseau d'entreprises installées dans la région de Chièvres susceptibles d'installer une chaudière bois. Dotée d'une structure propre et de moyens, l'Agence de Stimulation Economique de la Wallonie picarde Entreprendre.Wapi accompagne les entreprises à la création ou au développement d'activités mais aussi à la transition énergétique et à l'économie circulaire. L'événement organisé en présence de Jean-Luc Crucke, Ministre wallon de l'Energie, et de Jacques Crahay, directeur de Cosucra, président de Wagraim, vice-président de l'Union Wallonne des Entreprises, a permis aux entreprises de la région d'évaluer la faisabilité d'un projet de chaudière bois et d'identifier des pistes d'économie d'énergie et des opportunités d'économie circulaire à travers des séances de speed-dating avec les experts de Coopeos et d'Entreprendre.Wapi.

Contacts Presse :

Anne-Marie Goemaere
Chargée de Communication
T 0479 81 72 39
goemaere@ideta.be
www.entreprendrewapi.be

Caroline Lambin
Responsable commerciale
T 0483 473 002
caroline.lambin@coopeos.be
www.coopeos.be

